
Présidence : Macédoine du Nord**1416^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL**

1. Date : jeudi 23 mars 2023 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 h 05

Clôture : 13 h 25

2. Président : Ambassadeur I. Djundev
M^{me} A. Marku

Président, Fédération de Russie (PC.DEL/383/23 OSCE+)

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **AGRESSION EN COURS DE L'UKRAINE PAR LA
FÉDÉRATION DE RUSSIE**

Président, Ukraine, Royaume-Uni, Suède-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro, et l'Ukraine, pays candidats ; la Géorgie, pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, Monaco et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/411/23), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/381/23), Canada (PC.DEL/409/23), Türkiye (PC.DEL/406/23 OSCE+), Suisse (PC.DEL/404/23 OSCE+), Islande (PC.DEL/400/23 OSCE+), Japon (partenaire pour la coopération) (PC.DEL/392/23)

Point 2 de l'ordre du jour : **AFFAIRES COURANTES**

a) *Crimes en cours commis par le régime de Kiev et politiques dangereuses de l'alliance occidentale visant à exacerber les tensions* : Fédération de Russie (PC.DEL/388/23), Ukraine, Royaume-Uni, Canada

b) *Menaces d'aggravation de la situation dans le Haut-Karabakh et son voisinage dues à la poursuite de la politique d'agression de l'Azerbaïdjan et la violation de ses obligations* : Arménie (PC.DEL/403/23), Azerbaïdjan

- c) *Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, célébrée le 21 mars 2023* : Fédération de Russie (PC.DEL/384/23), Irlande (PC.DEL/396/23), Canada, France (PC.DEL/382/23 OSCE+), Royaume-Uni
- d) *Quatre-vingtième anniversaire de la tragédie de Katyn* : Biélorussie (PC.DEL/397/23 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/389/23), Canada (PC.DEL/408/23 OSCE+), Allemagne (PC.DEL/395/23 OSCE+), Ukraine
- e) *Vingt-quatrième anniversaire de l'agression de l'OTAN contre la République fédérale de Yougoslavie* : Serbie, Fédération de Russie (PC.DEL/390/23)
- f) *Vingt-quatrième anniversaire de la réponse de l'OTAN à la crise humanitaire au Kosovo* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/385/23), France (PC.DEL/393/23 OSCE+), Albanie (PC.DEL/399/23 OSCE+), Royaume-Uni, Italie (PC.DEL/387/23), Allemagne (PC.DEL/394/23 OSCE+), Canada (PC.DEL/407/23 OSCE+), Serbie

Point 3 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE**

Aucune déclaration

Point 4 de l'ordre du jour : **RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE**

Aucune déclaration

Point 5 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

- a) *Élections législatives prévues en Suisse le 22 octobre 2023* : Suisse (PC.DEL/405/23 OSCE+)
- b) *Invocation du mécanisme de Moscou : Sur les menaces que représentent les violations et abus des droits humains commis dans la République de Biélorussie pour la mise en œuvre des dispositions de la dimension humaine de l'OSCE* : Canada (également au nom de l'Albanie, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, de la Bulgarie, de la Croatie, de Chypre, du Danemark, de l'Espagne, de l'Estonie, des États-Unis d'Amérique, de la Finlande, de la Grèce, de l'Irlande, de l'Islande, de l'Italie, de la Lettonie, du Liechtenstein, de la Lituanie, du Luxembourg, de Malte, de la Macédoine du Nord, de Monaco, du Monténégro, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la République tchèque, de la Roumanie, du Royaume-Uni, de la Serbie, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la Suède, de la Suisse et de l'Ukraine) (PC.DEL/410/23), France (PC.DEL/386/23 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/391/23 OSCE+), Biélorussie (PC.DEL/398/23 OSCE+)

4. Prochaine séance :

Jeudi 30 mars 2023, à 10 heures, dans la Neuer Saal, par visioconférence